Nations Unies S/2003/240

Conseil de sécurité

Distr. générale
3 mars 2003
Français
Original: anglais

Lettre datée du 26 février 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

Les Gouvernements argentin et chilien, dans le cadre de leur coopération dans le domaine du maintien de la paix, souhaitent inclure une section d'infanterie et deux officiers d'état-major chiliens dans le contingent argentin de la Force sans pour autant accroître le nombre total de membres du contingent argentin. À l'issue des consultations habituelles, j'ai l'intention d'accepter cette proposition.

Je vous serais obligé de bien vouloir appeler l'attention des membres du Conseil de sécurité sur cette question.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

03-26583 (F) 040303 040303